



CS-OL 22/04/2019

Procès-verbal du conseil d'administration du 02 avril 2019

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour du 29/03/2019, repris ci-après, confirmé aux adhérents le 31/03/2019.

Présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, George Davignon, Claude Saulgeot,

Représentés : Michel Bodoy, Laurent Billet: 2 pouvoirs à Olivier Labasse ;

Le Conseil peut délibérer valablement (6 présents et 2 pouvoirs).

Excusés : Charles Lacombe

Adhérents présents : Nicole Tournafol, Annick Barioz, Jean Louis Barioz et Bernard Moreau

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA : projet envoyé le 29/03/2019, complété le 31/03/2019
- Procès-verbal de la réunion du CA du 05 mars 2019

Mot de bienvenue aux adhérents présents et **accueil** des 2 nouveaux adhérents Annick et Jean-Louis Barioz.

1) Approbation du PV du CA du 05 mars 2019.

Le projet du 28/03/19 adressé préalablement aux administrateurs qui l'ont ratifié, est officiellement approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne à la rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales » du site internet de BVV : www.bienvivreaveyrier.org, dont les administrateurs voudront bien faire la promotion aux sociétaires.

2) Compte-rendu des précédents C.M. (J. Lelarge et M. Bodoy)

Le 18 mars, J. Lelarge et M. Bodoy représentaient BVV à ce Conseil consacré en grande partie par le vote du budget ; à noter des suggestions de rapprochement avec le Grand-Annecy ou Annecy le vieux soulevé par le conseiller Decodts, contré par ses collègues. A ce sujet BVV verraient bien un rapprochement avec les communes de la rive Est, dont la vocation est similaire, et précédemment réunies dans la CCT (Communauté de communes de la Tournette) : Menthon, Talloires-Montmin, Bluffy... Encore faudrait-il que nos riverains et voisins souhaitent collaborer avec Veyrier. Au cours de ce C.M., BVV avait renouvelé oralement son invitation à tous les élus de participer à la conférence publique de M. Maya et notre AGO le 28 mars 2019.

Lors du CM de février, G. Davignon représentait BVV au C.M. au cours duquel il apprit la création d'un projet d'aménagement de l'espace communal du PLAN en « zone ludique » (skate-board ...) autour du parking, ...confié à une agence et la confirmation de la proposition d'utiliser en bail emphytéotique à 99 ans la parcelle A412 (terrain ex-Gibello) située au centre village pour en faire un parking public de 15 places + motos et vélos. Il signale aussi l'accord de l'ONF pour une zone de protection en terrain boisé.

3) Question d'adhérents : compteurs Linky ?

A et J-L Barioz, inquiets comme d'autres habitants, des conséquences de la pose de ces compteurs « communicants », souhaitent que BVV organise un débat sur l'installation, programmée en juin 2019, des nouveaux compteurs Linky. Ils proposent de faire intervenir un représentant de l'Association nationale « Robin des toits » domicilié à Thonon, le collectif Clacc Léman (J.J. Tordjmann) dont ils ont entendu une conférence documentée, de préférence à « Stop Linky » aussi très actif aussi dans le département. Les questions sont nombreuses : coûts pour la collectivité et efficacité économique (cf. durée de vie limitée -obsolescence programmée-) par rapport aux compteurs électromécaniques ; facturation du nouveau système de comptage pour les usagers et apports réels pour eux versus ENEDIS, perturbation du CPL (courant porteur en ligne) et pannes sur les installations et appareils actuels des particuliers, électrosensibilité et installation de 700 000 concentrateurs et d'antennes sur le territoire, consommation énergétique de Linky pour 35 millions de compteurs en contradiction avec le programme national d'économie d'énergie, risques d'incendies, de piratage ?? Un tour de table des administrateurs conduit à la décision suivante : BVV n'a pas de doctrine finalisée, en revanche, beaucoup de personnes s'intéressent à ce sujet d'intérêt général, qui n'est pas en contradiction avec l'objet social de l'Association.

Tout en s'étonnant que la commune laisse, une nouvelle fois, les habitants sans information sur des sujets qui les concernent, BVV pourra organiser une conférence sous réserve d'être en mesure de le faire en format débat contradictoire. Qui, parmi les administrateurs ou les adhérents, peut identifier un contact chez ENEDIS ? JC. Secchi contactera le Syane à toutes fins utiles, et le Président tentera de renouer le contact (rompu) avec ENEDIS, tout en demandant à d'autres administrateurs de s'y employer du fait du délai très court. Ce qui est le plus critiquable est l'impérialisme du prestataire, son passage en force via des prestataires de 2^{ème} ou 3^{ème} niveau qui l'imposent, son refus de discussion et de réponse aux objections alors que la Directive Européenne n'impose pas le compteur communicant mais l'optimisation de la consommation d'électricité (en Allemagne il serait réservé aux entreprises et gros consommateurs).

4) Election du Bureau, suite au renouvellement des administrateurs lors de l'AG du 28 mars.

Le Président sortant fait un tour de table des candidatures : à la demande des administrateurs présents les membres sortants sont réélus à l'unanimité pour un nouvel exercice.

Président : Olivier Labasse

Vice-Président : Claude Saulgeot

Trésorier : Jean Claude Secchi

Secrétaire : Mireille Kishazy

Olivier Labasse remercie les administrateurs de leur confiance, accepte de reprendre la charge, mais, comme lors de l'AG, regrette qu'il n'y ait pas de nouvelles candidatures et de nouvelles compétences pour le bien vivre à Veyrier et mieux répartir les actions.

5) Débriefing de l'AGO du 28 mars 2019

Ce fut un réel succès : plus de 71 personnes présentes ou représentées avec en deuxième partie la conférence de Michel Maya un grand spécialiste de la transition écologique, en particulier énergétique ; un compte-rendu sera édité dans les prochains jours pour être distribué à tous nos adhérents et aux autorités locales. Le PV sera mis sous forme de projet sur le site dès ratification par le CA.

6) Voie Verte Section Veyrier – Menthon.

A la suite de la réticence observée lors du CM de janvier à propos de la réinstallation de l'alignement d'arbres, puis de l'abattage des 220 sujets, le Président a repris contact avec le Vice-Président du Département pour lui demander de confirmer les dispositions convenues ensemble lors de la dernière réunion, à savoir les 2 couloirs cyclables, les 2 trottoirs de part et d'autre de la chaussée des voitures, le remplacement de l'alignement d'arbres. Cela lui a été confirmé dans l'intégralité, en même temps que le projet d'une réunion d'information. Celle-ci est organisée le 02 mai à la Veyrière (mail OL du 29/03/2019).

7) Questions diverses :

- Georges informe des objectifs du Collectif « **Voie Panoramique Sécurisée** » sur les routes de la Corniche et du Mont-Veyrier : renforcement de la signalisation, création de 8 chicanes, 4 radars pédagogiques, création de zone de stationnement, etc. Pour BVV, il ne s'agit pas de repousser la circulation d'une voirie à l'autre mais de globalement diminuer la circulation de transit dans Veyrier-du-Lac, tant sur les RD909 et 909a, que sur les routes du haut et celles du bas. C'est la seule façon de limiter les trafics de substitution et **éviter la guerre de tous contre tous**. Ceci se fera par des limitations de vitesse sur la rive Est, des aménagements de la voie des Aravis vers Annecy-Brogny (trafic Thônes- Annecy), des interdictions de circulations PL (tonnage et week-end...), et surtout la mise en place de transports collectifs performants pour les trajets pendulaires (domicile - travail, domicile-école, domicile-gares...). C'est ce qui a été proposé et soutenus par la majorité des habitants lors des concertations publiques **LOLA-PDU**, qui comprenaient les 2 rives. Le Président va proposer à la Mairie une réunion sur le sujet et demande qui des administrateurs souhaitent travailler sur ce thème.
- **Les rapports officiels (bilan et expertise technique)** sont parus et ont été entérinés le 23 avril au niveau national par la Présidente de la CNDP, Chantal Jouanno.
- **Une conférence publique va être organisée le 6 mai à Albertville** sur la relance de la liaison tram Annecy-Albertville par les élus savoyards qui ont demandé la participation du Grenelle.
- « **Ateliers du climat du Grand Annecy** » : Olivier Labasse fait part de leur ouverture par le Président Jean-Luc Rigaut le 11 avril 2019 à l'Impérial et invite les administrateurs à y participer (cf. mail OL du 29/03/2019).
- **Vie de l'Association** : Après l'AGO où nous avons recruté 4 nouveaux adhérents, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de 53 à date ; nous lançons un appel aux retardataires pour nous rejoindre avec les rapports en accompagnement.

Prochain CA : le mardi 07 mai à 18 h. à la salle de réunion de la Veyrière